

BULLETIN MUNICIPAL

35ème année, n° 110

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

2017

SOMMAIRE

Conseils Municipaux

Etat Civil

Infos mairie

La vie à l'école.

La vie associative

Renseignements pratiques

EDITO

2018 vient de frapper à notre porte. Chaque année nouvelle, nous devons nous souhaiter la force, la volonté et l'enthousiasme nécessaires pour transformer nos vœux en réalités.

Nous devons faire face à un horizon financier où l'État nous met à contribution pour réduire ses déficits. C'est dans un contexte toujours aussi contraint que nous privilégierons la qualité de vie, sans alourdir les charges.

Cette fin d'année 2017, le premier Conseil Municipal d'Enfants s'est mis en place pour donner la parole aux jeunes, les initier à la démocratie et à la citoyenneté. Avec eux, en 2018, pour notre commune, nous poursuivrons notre chemin, fiers de ce qui a été accompli et déterminés pour continuer.

Que 2018 vous apporte dans le regard de l'autre, la solidarité et le respect mutuel pour que nous puissions encore et toujours construire ensemble.

Meilleurs vœux à tous et au grand plaisir de vous retrouver le 15 janvier pour ce moment de partage et d'amitié.

Bien à vous,

Votre Maire, Paquerette PEYRIDIEUX



Paquerette PEYRIDIEUX, Maire de St Antoine sur l'Isle,
son Equipe Municipale
et le Conseil Municipal des Enfants,
vous adressent leurs meilleurs vœux.

A cette occasion, vous êtes invités à partager
le verre de l'amitié,

lundi 15 janvier 2018 à 19 heures au Foyer Rural

Saint Antoine sur l'Isle a créé son 1er Conseil Municipal d'Enfants



De gauche à droite :

Arthur, Yaël, Andréa, Jade,
Emma, Lauriane, Timéo

Le 27 novembre dernier, les élèves de l'école de Saint Antoine sur l'Isle ont élu 7 conseillers municipaux pour une durée de deux ans.

Un Conseil Municipal d'Enfants est un organe de consultation et de propositions. Son but est d'initier les jeunes à la citoyenneté et à la démocratie. Il donne à nos jeunes un cadre où faire entendre leur voix.

Ils se réuniront tous les 3 mois après avoir travaillé sur les sujets qu'ils ont évoqués dans leur profession de foi : l'environnement, la sécurité, la citoyenneté, la solidarité, le sport, la santé et la culture.

Vous serez régulièrement informés de leurs actions.

RÉUNION DU 6 OCTOBRE

I – REGLEMENT DU CIMETIERE (DELIB_2017_33)

La mise en place du columbarium nécessite un nouveau règlement du cimetière. Un projet a été remis au préalable à chaque élu afin de prendre connaissance des modifications apportées et des propositions suivantes :

- les concessions deviennent trentenaires (plus de concessions nouvelles perpétuelles),
- maintien du tarif à 20 € le m2 pour des concessions de 6 ou 9 m2,
- les caveaux cinéraires pouvant accueillir 3 à 4 urnes seront accordés pour une durée de 15 ans au prix de 490 € ou 30 ans au prix de 650 €.
- d'autres modifications ont été apportées afin d'être en conformité avec la législation.

Le Conseil Municipal approuve ce règlement, par 10 voix pour et 4 contre.

II – RETROCESSION TERRAIN DE Mme WARROT (DELIB_2017_34)

Mme WARROT, propriétaire de la maison située au 79 rue Joliberge a fait clôturer son terrain, englobant par erreur une partie communale. Mme le Maire propose au Conseil Municipal de rétrocéder cette portion de terrain à Mme WARROT moyennant qu'elle prenne à sa charge tous les frais de bornage et de notaire.

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité.

III – ADHESION AU SERVICE DE REMPLACEMENT DU CENTRE DE GESTION (DELIB_2017_35)

Le Centre de Gestion propose un service de remplacement pour les besoins ponctuels des communes (remplacement d'un agent administratif absent ou mission temporaire de renfort). La collectivité bénéficiaire de l'affectation d'un agent de remplacement rembourse au Centre de Gestion le coût salarial global de l'agent affecté, assorti d'une participation aux frais de gestion de 5% de ce coût salarial.

Après discussion, par 10 voix et 4 contre, le Conseil Municipal sollicite l'adhésion de la commune à ce service et autorise Mme le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion.

IV – ADHESION AU SERVICE INGENIERIE DE LA CALI (DELIB_2017_36)

Ce service créé par la CALI au 1^{er} juillet 2017 permet d'obtenir une maîtrise d'œuvre pour des travaux de voirie ou bâtiment. Les conditions d'adhésion à ce service mutualisé sont les suivantes :

- Part fixe annuelle : 0.40 €/habitant
- Part variable de 2.70 % du montant des travaux confiés au service commun.

Pour cette année 2017, la part fixe sera de 50 %. Après discussion, le Conseil Municipal, par 10 voix pour et 4 abstentions sollicite l'adhésion à ce service et autorise Mme le Maire à signer la convention avec la CALI.

V – VIREMENTS ET OUVERTURES DE CREDITS (DELIB_2017_37)

Présentation par M. BORDET des virements et ouverture de crédits nécessaires au budget 2017 :

- *suite à des travaux supplémentaires aux sanitaires de l'école (l'ancienne fosse a dû être vidée et comblée)*
virement de crédit : 2 605 €

Charges financières : virement de crédit : 500 €

Charges de personnel : ouverture de crédit : 11 000 €

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité

- *Honoraires d'avocat et remboursement par notre assurance (DELIB_2017_37_2)*

ouverture de crédit : 2 500 €

10 voix pour et 4 contre (manque d'information)

VI – DROIT DE PREEMPTION (DELIB_2017_38)

M. BORDET explique que la délibération prise le 10 mars dernier relative au droit de préemption sur la commune nécessite d'être complétée par la délimitation de zones (seront soumises à l'appréciation de notre bureau d'étude pour la révision de notre carte communale).

Après discussion, le Conseil Municipal décide par 10 voix pour et 4 abstentions, d'appliquer ce droit de préemption sur les secteurs suivants :

- Ecole – équipements sportifs
- Place du 19 mars 1962 et rue de l'Isle

VII – CREATION D'UN CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS (DELIB_2017_39)

Mme LAUBA présente l'idée de mettre en place un Conseil Municipal d'Enfants. L'idée a été présentée aux enseignants et aux parents. Huit enfants de la commune sont intéressés pour y participer. Un projet de charte est présenté au Conseil Municipal. Les élections et réunions auront lieu pendant les activités

périscolaires. Les enfants devront établir leur profession de foi. Une carte d'électeur sera remise à chaque enfant de l'école de St Antoine sur l'Isle. Les enfants seront encadrés par Mme le Maire aidée de Mme LAUBA et Mme BAUDRY. Les élections auront lieu le 27 novembre 2017.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création de ce Conseil Municipal d'Enfants. La charte est approuvée par 10 voix pour et 4 contre par manque d'information. Mme LAUBA fait remarquer qu'aucun des membres du Conseil Municipal n'est venu prendre connaissance des documents entre la convocation et la réunion.

VIII – APPROBATION DU RAPPORT DU SIAEPA SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT (DELIB_2017_40)

Ces rapports sont consultables sur le site du SIAEPA. Prix de l'eau potable 1.87 €/m³ et 3.35 €/m³ eau assainie. Madame FERREOL conteste ne pas avoir ces rapports imprimés et demande à obtenir tous les documents sous forme de papier. Refus du Conseil Municipal à la majorité, considérant que nous sommes dans une période de dématérialisation et que le point cyber de la commune permet à chacun de consulter les documents en ligne, pour les élus comme pour les habitants.

Le Conseil Municipal approuve à la majorité ces rapports par 10 voix pour et 4 abstentions.

IX – PARTICIPATION FINANCIERE POUR LE « RESEAU D'EDUCATION PRIORITAIRE » DU COLLEGE DE COUTRAS (DELIB_2017_41)

Madame LAUBA présente cette action qui vise à coordonner plusieurs activités : journal, forum, école ouverte, soutien en sciences pour palier au décrochage des épreuves scientifiques, ateliers d'écriture... Une participation financière est demandée aux communes : de 1 € par élève scolarisé en primaire et au collège. Ceci représente 83 € pour notre commune : 70 élèves en primaire et 13 en collège pour cette année scolaire.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette action et s'engage à verser cette cotisation.

X – DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DU CONTRAT UNIQUE D'INSERTION (DELIB_2017_42)

Son renouvellement serait à présenter 2 mois avant le terme du contrat, soit le 2 janvier 2018, sous réserve des nouvelles mesures et leurs conséquences. Par 10 voix pour et 4 abstentions, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à solliciter le renouvellement de ce contrat pour les activités périscolaires.

XI – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Les travaux de génie civil pour la fibre optique sont terminés, reste l'intervention du prestataire.

Notre Députée, Mme HAMMERER souhaite rencontrer le Conseil Municipal le 15 décembre à 18h30.

M. FAIJAN demande si un budget a été prévu pour le cimetière. M. BORDET explique que tout a été prévu pour la mise en herbe des allées qui sera faite par les employés communaux.

RÉUNION DU 8 DÉCEMBRE

I—RETRAIT DE LA COMMUNE DE CAMIAC ET SAINT DENIS DU PERIMETRE DE LA CALI (DELIB_2017_43)

La commune de CAMIAC et SAINT DENIS qui appartenait à l'ex Communauté de Communes du BRANAIS a demandé son rattachement à la Communauté de Communes du CRÉONAIIS en raison de son appartenance à l'air d'influence à cette CDC (Communauté Des Communes). De ce fait, elle doit se retirer de la CALI.

Par 13 voix pour et une abstention, le Conseil Municipal approuve à la majorité le retrait de la commune de CAMIAC et SAINT DENIS du périmètre de la CALI.

II—MODIFICATIONS DES STATUTS DU SIETAVI (Syndicat Intercommunal d'Études, de Travaux et d'Aménagements de la Vallée de l'Isle) (DELIB_2017_44)

Les statuts doivent être modifiés en raison de :

- L'extension de son périmètre, étendu au bassin versant de l'Isle (Courbarieux, Palais, Barbane...) sauf bassin de la Saye, du Lary et du Galostre gérés par un autre syndicat de rivière.

- L'intégration de la compétence GEMAPI (Gestion De Milieu Aquatique et Prévention des Inondations) dont la loi attribue la gestion aux communes et EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale).

- la modification du nombre des délégués (1 titulaire et un suppléant)

La clé de répartition des charges sera délibérée ultérieurement. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 10 voix pour et 4 abstentions, approuve la modification des statuts et désigne en tant que représentants de la commune auprès du SIETAVI : Mme PEYRIDIEUX titulaire et M GADEAUD suppléant.

III—ADOPTION DU RAPPORT DE LA CLECT CONCERNANT L'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES, LIÉE À LA COTISATION ANNUELLE AU SDIS DE LA GIRONDE (DELIB_2017_45)

Présentation du rapport n°1 de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) relatif à l'évaluation des charges liées à la cotisation annuelle du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Pour notre commune, cela représente 7 590,75 € de charges transférées déduites sur l'attribution de compensation versée par la CALI (25 673.27 €). Le Conseil Municipal approuve ce rapport à la majorité, par 10 voix pour et 4 abstentions.

IV—CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE DE 13 HEURES HEBDOMADAIRES (TAPS-MAIRIE) (DELIB_2017_46)

Madame Le Maire fait part au Conseil Municipal que l'État a refusé le renouvellement du contrat unique d'insertion qui se terminera le 2 janvier 2018. Il est donc proposé d'ouvrir un poste à durée déterminée (du 3 janvier au 31 août 2018) de 13 heures hebdomadaires pour assurer l'encadrement des activités périscolaires, l'entretien du foyer rural et une aide au secrétariat de la mairie. L'ouverture de ce poste est approuvée à la majorité par 10 voix pour et 4 contre.

V—RYTHMES SCOLAIRES RENTRÉE 2018 (DELIB_2017_47)

Pour la rentrée 2018, le Conseil Municipal peut demander une dérogation pour revenir à une semaine de 4 jours. Actuellement 4 jours et demi sont appliqués avec des activités périscolaires les lundis et jeudis après-midi. Cette décision doit tenir compte de l'intérêt des enfants. Madame Le Maire fait part des réponses données à un questionnaire aux parents d'élèves. 70 % souhaitent revenir à la semaine de 4 jours.

Le Conseil d'École, lors de son Conseil Extraordinaire du 28 novembre dernier, a voté à la majorité le retour à 4 jours. La commune de Porchères, avec qui nous sommes en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) a délibéré le 25 octobre dernier pour le retour à 4 jours. La commune de Saint Antoine a donné un avis orienté vers 4 jours et demi lors de ce Conseil d'École Extraordinaire, mais doit délibérer.

Aucune décision n'a été prise lors de la conférence des Maires du 5 décembre dernier, la majorité des communes souhaite encore réfléchir. La CALI demande une réponse définitive pour le 23 janvier 2018, le rythme choisi sera établi pour 3 ans. Le fait de repasser à 4 jours engendrerait un coup supplémentaire de 265 000 € par an pour la CALI considérant l'augmentation de la fréquentation en ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement).

Le DASEN (Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale) veillera à ce que les bassins de vie restent cohérents pour accepter ou refuser la dérogation. La commune de Saint Seurin sur l'Isle a opté pour la semaine à 4 jours et demi.

Madame BAUDRY directrice d'école, explique l'amélioration obtenue de l'enseignement dans le primaire par ce rythme de 4 jours et demi. Elle rappelle que ce choix doit tenir compte de l'intérêt des enfants.

Après discussion, le Conseil Municipal, par 10 voix pour et 4 contre, donne un avis favorable pour la semaine à 4 jours et demi.

VI—VIREMENT DE CREDITS (DELIB_2017_48)

Les prévisions budgétaires ayant été insuffisantes au chapitre n°12 frais de personnel, il est nécessaire d'effectuer un virement de crédit de 4 000 € par les dépenses imprévues de fonctionnement. Accord du Conseil Municipal à la majorité par 10 voix pour et 4 abstentions.

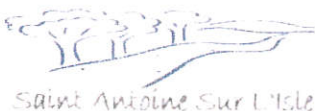
VII—QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

* Surveillance de la qualité de l'air dans les écoles obligatoire au 1^{er} janvier 2018 : L'agence SOCOTEC qui assure déjà les contrôles obligatoires sur l'ensemble de nos bâtiments a présenté un devis de 2 260 €. Un autre devis a été demandé auprès de l'agence VERITAS. Le meilleur devis sera retenu.

* Borne électrique de rechargement : L'emplacement parking avenue de la Libération près de la rue Barthebrune a été validé par le SDEEG (Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde).

RETROUVEZ TOUS LES COMPTES RENDUS DE REUNIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL SUR NOTRE SITE INTERNET

www.stantoinessurlisle.fr



NAISSANCE

4 novembre : Noé **BLANCHET**

Bienvenue à ce petit Saint Antoinais

ETAT CIVIL

DECES

Madame AUTIER Simone

est décédée à Bordeaux le 10 octobre 2017

Monsieur MOULINIER Fernand

est décédé à Périgueux le 28 septembre 2017

Madame Reine ANDRIEUX

est décédée à Libourne le 20 décembre 2017

Sincères condoléances aux familles

NOUVEAUX COMMERCES A ST ANTOINE

EPICERIE, SUPERETTE

L'heure de la retraite a sonné pour M. GALLOT. Des générations se sont succédées. Un grand merci pour ces longues années de présence.



Christelle MUZAC et Jean-Luc vous accueillent désormais à la même adresse (753 rue de Verdun)

Ouverture de 7h30 à 12h30 et de 16h à 18h30

Tous les lundis, mardis, jeudis, vendredis

Ouverture de 7h30 à 12h30

Tous les mercredis et dimanches

**Vente de tabac, pains, viennoiseries, journal
Epicerie, produits frais....**

RESTAURANT

DE

L'ECLUSE



La retraite ayant sonné, le Restaurant de l'Ecluse a fermé ses portes. Trois générations s'y sont succédées depuis 1950

Cette ancienne maison d'écluse, devenue maison familiale, reste dans la famille.

Un grand merci pour toutes ces années.

RESTAURANT L'AUTENTIQUE

1179 avenue de la Libération

Jusqu'en avril, **Emilie et Yannick vous accueillent tous les midis de la semaine, les vendredis et samedis soirs.** Dès le retour du printemps les horaires d'ouverture seront élargis.



Cuisine traditionnelle faite maison, à base de produits frais

Champion d'Europe

Félicitations à **Allan ESTEVE** habitant de St Antoine sur l'Isle, qui a décroché le titre de champion d'Europe Junior de Karaté avec le club des Samourais de Saint Seurin sur L'Isle.



SMICVAL



Vous pouvez télécharger sur votre smartphone l'application **SMICVAL&VOUS** qui vous permet de savoir quand sortir vos poubelles

PACS

Depuis le 1er novembre 2017, la Mairie est habilitée à enregistrer les PACS. Si vous avez signé un PACS avant cette date et que vous souhaitez le modifier ou l'annuler, vous devez vous présenter à la mairie du chef lieu du Tribunal de Grande Instance qui les recevait auparavant. Pour le TGI de Libourne, c'est donc la mairie de Libourne qui recevra votre demande.

INFOS MAIRIE

LA FIBRE OPTIQUE EST A ST ANTOINE !

Gironde Haut Méga nous a confirmé que les travaux de fibre optique sont terminés depuis début novembre. Si vous rencontrez toujours des soucis de desserte, il vous est conseillé de redémarrer votre live box et de contacter votre fournisseur pour demander éventuellement le débridage de votre ligne.

Si le problème persiste, n'hésitez pas à nous en faire part. Il nous sera possible d'intervenir auprès de Gironde Haut Méga pour trouver une solution.

RAPPEL

Pour toutes vos demandes de cartes d'identité, passeports, cartes grises, cessions de véhicule, vous devez vous rendre obligatoirement sur le site <https://ants.gouv.fr> pour effectuer votre démarche. Notre point cyber est désormais équipé d'un scan et d'une imprimante. Renseignements en mairie.



LA VIE A L'ECOLE

Election du Conseil Municipal d'Enfants

Le 27 novembre 2017, tous les élèves de l'école de St Antoine ont voté



Dépouillement du vote

Permis piétons



Opération sécurité routière à l'école organisée par la Préfecture afin d'initier et sensibiliser les enfants à la sécurité routière

TAPS



Parmi les nombreuses activités périscolaires proposées, cet hôtel à insectes a été réalisé avec l'aide des enfants

Quel avenir pour les Temps d'Activités Périscolaires « TAP S » ?

Le Décret publié le 27 juin permettait aux collectivités qui le souhaitent de revenir à la semaine de l'école à 4 jours. La Municipalité en concertation avec la CALI a souhaité maintenir les TAPS pour l'année scolaire 2017/2018 et toujours en appliquer la gratuité.

Qu'en sera-t-il pour la rentrée 2018 ? Un retour à la semaine de 4 jours comme le souhaitent les parents ? La commune de Porchères depuis le mois d'octobre s'est également positionnée pour 4 jours.

Dans l'intérêt de l'enfant, la commune de St Antoine serait favorable à conserver le rythme actuel de 4,5 jours avec activités périscolaires.

Le DASEN (Directeur académique) veillera à la cohérence du territoire. Décision finale le 15 mars 2018 par l'Académie.

Ouverture de classe sur le RPI

Suite à la réforme de l'Education Nationale fixant l'effectif maximum à 14 élèves par classe en cours préparatoire, une classe supplémentaire devrait ouvrir à Porchères où un local est disponible immédiatement.

PÊCHE

Au mois de novembre nous avons effectué un alevinage de gardons et de Black-Bass.

Les cartes de pêche 2018 seront délivrées exclusivement par Internet avec 2 possibilités soit depuis chez vous sur le site www.cartedepeche.fr en réglant avec votre carte bancaire et vous imprimez votre permis dans la minute ou chez nos dépositaires : le secrétariat de mairie de St Antoine et chez Raymond Lagrange à Pécou, il suffira de remplir une demande en réglant par chèque ou en espèces et votre permis vous sera adressé sous 3 à 5 jours.

Toutes les personnes intéressées par les activités de la pêche sont invitées à notre **Assemblée Générale le samedi 3 février à 10H salle des associations de Saint Antoine.**

L'agenda 2018 de toutes nos manifestations et la brochure « Guide de la Pêche » seront disponibles début février chez nos dépositaires que nous remercions pour leur disponibilité ou vous pouvez vous connecter sur le site <http://peche33.com>.

La Perche de l'Isle vous adresse à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Le Président, Alain LAGRANGE

LA VIE ASSOCIATIVE

FOOT LOISIRS



Nous avons repris la route du terrain de football depuis septembre. Notre effectif s'étoffe, chaque vendredi soir, les joueurs sont ravis de pratiquer le foot avec plaisir.

Nous organisons également des petites rencontres en foot salle à Arveyres. L'occasion de se retrouver ensemble et de passer un très agréable moment.

Le Foot Loisirs des Coqs de l'Isle vous souhaite à vous et votre famille une bonne et heureuse année. N'hésitez pas à venir nous encourager ou à chausser les crampons. Très sportivement et amicalement.


L'ensemble des joueurs et dirigeants

USV-SA

L'école de foot est une belle réussite !
Pour les rejoindre, contactez le 07 83 29 77 98
Meilleurs vœux à tous !

Le Président, V. PHILOPHE

Du côté de chez Toine




EXPO DE PEINTURE
20 ET 21 JANVIER 2018
ST ANTOINE SUR L'ISLE

Invité d'honneur
François DECAUZE

BARRAT Evelyne
BOUTIN L'HOPITAL Elisabeth
CLEMENT Véronique
CROS Jacques-Gabriel
DA COSTA Patrick
DAGNEAU Jean-Guy
DUPUY Christine
GARNUNG Clément
GERARD-B
GIRON Gilles Olivier
GUICHARD Elyane
HERRANZ Isi
HIRTZLIN Danièle
LAPIERRE Jean-Luc
LEGRAND Marianne
LEMOIGNE Michèle
MORNET Claude
NAVAS Didier
PROBST Oliver

Vernissage le samedi 20 janvier à 18h00
Ouverture samedi 20 janvier et dimanche 21 janvier
de 10h00 à 18h00

ENTRÉE GRATUITE
RESTAURATION et CRÊPES



Après le théâtre qui a connu une belle fréquentation en cette fin d'année, nous commencerons 2018 sur les chapeaux de roues !

En effet la chandeleur des peintres se déroulera les 20 et 21 janvier. Nous aurons le plaisir de fêter les 10 ans de la manifestation.

Vous noterez que le **vernissage se déroulera** pour une fois le **samedi 18h00** et nous serons heureux de vous accueillir à cette occasion.

En ce début d'année une délégation de l'association se rendra au carnaval de Québec pour faire la fête bien sûr mais aussi pour rencontrer nos amis de St Antoine de l'Isle aux Grues. Espérons que les températures seront plus clémentes que celles de la fin d'année !

Par ailleurs et comme il est de coutume, toute l'équipe de « Du côté de chez Toine » se joint à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2018.

Le Président, Dominique PEYRIDIEUX

ECURIES DE LOGERIE

Voici les dates de nos prochaines animations : **Dimanche 21 janvier, 11 février et 11 mars** : nous organisons des concours officiels de saut d'obstacles. Pendant tous les vacances scolaires des stages sont proposés aux enfants les mardi, jeudi et vendredi avec entre autres des jeux à poneys, des promenades, du perfectionnement et la possibilité d'amener son pique-nique pour manger avec leurs poneys. Les inscriptions se font dès que possible auprès de la monitrice. Il est également possible de faire des promenades toute l'année sur réservation.

La Présidente du club

GYMNASTIQUE

La gymnastique volontaire est une occasion pour vous de faire du sport à votre rythme tout en vous faisant plaisir ! Venez vous rejoindre : **tous les mardis à la salle municipale du Pizou de 18h30 à 19h30, tous les mercredis et jeudis à la salle municipale de Saint Antoine de 18h30 à 19h30.**

Très amicalement, Josette MACHUT

LES FILOUS DE L'ISLE

Nos prochaines organisations : **concours de belote le 13 janvier au foyer de St Antoine, bourse aux jouets et vêtements le 9/10/11 mars à St Antoine.** Merci à tous pour votre participation qui œuvre au financement des activités des enfants de nos écoles.

Meilleurs vœux à tous, Le Bureau

LA CHASSE ACCA

L'ACCA de St Antoine sur l'Isle vous présente ses meilleurs vœux. **Les battues aux nuisibles auront lieu les 10 février, 24 février et 10 mars.** RV Gravière de Ferrachat.

Le Président, Damien FEREOLE

TENNIS CLUB

L'école de tennis vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Rendez-vous le 10 janvier pour la reprise des cours. **Vous pouvez toujours inscrire vos enfants, seule la licence est payante, les cours sont gratuits**

Les Membres du Club

LA CLEF DES CHAMPS

La Clef des Champs vous présente ses meilleurs vœux pour 2018, qu'elle soit encore pleine de belles sorties, dans l'amitié et le partage ! A venir :

- * 13 janvier : Porchères
- * 27 janvier : la Roche Chalais
- * 10 février : Ménesplet
- * 24 février : St Seurin sur l'Isle
- * 10 mars : Eygurande
- * 24 mars : St Michel Leparon
- * 8 avril : randonnée d'orientation

RV : 14 heures place de la mairie de St Antoine sur l'Isle. Ces randonnées pourront être modifiées en fonction du temps et l'état des circuits .



ST ANTOINE FAIT LA FETE

Merci pour votre participation à nos derniers lotos !

De nombreuses animations et attractions vous attendront pour la **fête de Pentecôte** qui aura lieu cette année les **19, 20 et 21 mai 2018**

Avec les meilleurs vœux de l'équipe du comité des Fêtes !

La Présidente, Valérie AUDEGOND

Nos commerçants

Epicerie-dépôt de pain-tabac-journal

Mme MUZAC Christelle

753 rue de Verdun 05 57 49 60 53

Bar restaurant

L'AUTHENTIQUE

1179 avenue de la Libération 05 57 49 68 50

Bar

M. NUNEZ

760 rue de Verdun 05 57 49 67 35

Boutique d'apithérapie

Chez les Abeilles

396 route de l'Ecluse 06 30 40 55 80

Vente d'agneau fermier, méchoui

M. Mme SANCIER

140 route du Paillot 06 07 02 30 92

Industrie

ARRI – Mécanique de précision

ZA de Jamayau 32 rue de Verdun 05 57 56 05 90

Professions libérales

CABINET D'INFIRMIERES

Nathalie BARAT – Sylvie BOUTON– S.LABATTUT

331 rue de la Marne 05 57 49 60 72

Commerciaux indépendants

DFMECA, Daniel FAIJAN,

1235 route de la Chaux 06 75 18 58 74

AGENT IMMOBILIER

Alexandre SAINT MARTIN

119 rue Grave de Rieu 06 30 80 37 04

Mme BRUNEL Jackie

Conseillère immobilier

06.98.14.60.34

Nos artisans

SCIERIE A FACON MONTAUD Francis

502 Rte de St Christophe de Double

05 57 49 68 61 – 05 57 49 55 66

TOUFEU TOUFLAMME Extincteurs

GALAN Philippe

179 rue de Joliberge 05 57 49 71 30

SOMOTRA HERRUT Gilbert

Terrassement, assainissement...

431 av. de la Libération 05 57 49 77 65

MILLET Vincent

Accordage et réparation d'accordéons

5480 route de la Double 05 57 49 56 25

SARL MC²

ESTEVE Fabien

Vente et pose menuiseries

524 rue de Jamayau 06 62 43 65 82

ANTHONY RAMBAUD

Chaudronnerie, serrurerie, métallerie

697 avenue de la Libération 06 88 42 09 59

MGS MENUISERIES GADEAUD Mickaël

Vente et pose menuiserie, cuisine, parquet...

36 Rue de Jamayau

06 60 74 23 89

COIFFURE NATHALIE

salon de coiffure hommes/femmes

1170 Avenue de la Libération 05 57 49 69 69

RTPM CROUZEL Vincent

Taille de pierre-maçonnerie-rénovation

632 rue de Jamayau 06 01 91 06 08

Julien AITHOCINE

Multiservice, bricolage, petits travaux,

home staging,

petit jardinage, entretien...

236 rue de Joliberge 06 70 56 88 88

Ludovic DESPONS

Organisation tout type d'évènement

(mariage, baptême, anniversaire)

06.59.51.31.13

GARAGE DE L'ÉCLUSE

Réparation toutes marques

1207 route de l'écluse

06.40.47.01.33

Nos assistantes maternelles

Mme TRIBHOU Virginie

53 rue de Barthebrune

06.64.76.30.13

Mme ALARCON Agnès

519 rue de Jamayau

07.50.23.97.28

Mme RUELLET Marylène

655 rue de Jamayau

06.65.39.65.36

Relais assistantes maternelles : AURELIE BEAUFILS - 05.57.69.64.72

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8h30 - 12h30	FERME AU PUBLIC	FERME	8h30 - 12h	FERME AU PUBLIC	9h - 12h
14h - 18h	14h - 18h	FERME	13H30 - 18H	14h - 18h	FERME



La Maison pour Tous

Contacts : 648 rue de Verdun 33660 SAINT ANTOINE SUR L'ISLE

Téléphone : 05 57 49 62 19 / Télécopie : 05 57 69 00 16

mairie@stantoinesurlisle.fr



POINT LECTURE ET CYBER : Ouvert tous les jours pendant les heures d'ouverture de la mairie